

# Travaux d'électricité

## Faire le bon choix pour sa sécurité!

Quand vient le temps d'effectuer des travaux de rénovation dans sa résidence, il est très souvent gratifiant de les faire soi-même et de réaliser ainsi des économies. Que vous soyez propriétaire ou non du bâtiment où les travaux doivent avoir lieu, les lois en vigueur au Québec exigent qu'on fasse appel à un entrepreneur électricien pour l'exécution de travaux d'électricité. Les travaux d'électricité tels que changer une plinthe électrique ou un thermostat ou passer des fils dans les murs ouverts, peuvent sembler simples, alors que souvent ils sont loin de l'être. Surtout, ils comportent toujours un potentiel de dangerosité. Saviez-vous que 35 % des incendies au Québec sont déclarés d'origine électrique?

### 6 BONNES RAISONS D'UTILISER LES SERVICES D'UN ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

- Vous serez en conformité avec la Loi du bâtiment du Québec et la Loi sur les maîtres électriciens
- Vous êtes prévenant à l'égard de la sécurité de votre foyer
- Vous aurez la possibilité de porter plainte auprès de la CMEQ contre un entrepreneur fautif
- L'entrepreneur électricien est en mesure d'identifier les produits homologués au Canada
- Il est responsable des travaux qu'il effectue et des équipements qu'il a achetés et installés
- Il garantit la qualité de son travail



### OÙ ET COMMENT CHOISIR SON ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN?

Un Répertoire des membres est mis à la disposition du public sur le site Web de la CMEQ pour faciliter la recherche d'entrepreneurs électriciens et permettre aux consommateurs d'être assurés de la qualification des entrepreneurs soumissionnaires. Il est recommandé de demander une soumission à différents entrepreneurs électriciens afin d'avoir une meilleure idée du coût des travaux à effectuer, et incidemment, de pouvoir comparer les prix. La soumission devrait être écrite, être détaillée et inclure les points suivants :

- la liste des travaux à effectuer et du matériel fourni
- le coût des travaux avant les taxes
- le taux horaire exigé si des travaux supplémentaires étaient demandés
- la durée approximative des travaux
- les honoraires et allocations pour les déplacements

### LE CONTRAT ÉCRIT

Lorsque l'entrepreneur électricien a été choisi, il est conseillé d'exiger un contrat écrit en établissant les principaux termes. Pour obtenir de l'information additionnelle sur la meilleure façon de choisir son maître électricien, consulter le site Web de la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ).

**Que vous soyez propriétaire ou non du bâtiment où les travaux doivent avoir lieu, les lois en vigueur au Québec exigent qu'on fasse appel à un entrepreneur électricien pour l'exécution de travaux d'électricité.**